

COMPTE RENDU du COMITE SYNDICAL
du 5 septembre 2006 à 18 h 30
au Syndicat Mixte de la Drôme des Collines

Date de la convocation : 29 août 2006
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votants : 20

Présents avec voix délibérative : Michel ANDOLFATTO, Bernard BARTHELON, Adrien BATAILLON, Henri BERTHOLET, Gabriel BIANCHERI, Serge BLACHE, Gérard BETTON, Gilbert BOUCHET, René BRET, Gérard CHAUMONTET, Christian DASSE-VINAY, Bernard DUC, Daniel DUMOULIN, Edmond GELIBERT, Maurice LAFUMA, Alain MERANDAT, Hervé RASCLARD, Viviane De ROMEFORT, Jean-Marc ROZIER

Présents sans voix délibérative : Monsieur Gérard BAYEUX, Receveur, Jean-Pierre CARDI, Président du Conseil Local de développement

Représentés : Christiane LAFFONT (pouvoir à Serge BLACHE)

Excusés avec voix délibérative : Maryse ALBERT, Aimé CHALEON

Absents avec voix délibérative: Jacques CARCEL

Absents – excusés sans voix délibérative :

Messieurs Alain GENTHON, Pierre PIENIEK, Didier GUILLAUME, Conseillers Généraux
Madame Nathalie NIESON, Conseillère Régionale
Messieurs Gérard FOURNEL, Vice Président, et Philippe CHATAIN, secrétaire, du Conseil Local de Développement

Secrétaire de séance : Jean-Marc ROZIER

1 - Approbation du Compte-rendu et des délibérations du Comité Syndical du 5 juillet 2006

Le compte-rendu ainsi que les délibérations du dernier Comité Syndical sont adoptés à l'unanimité.

2 – Affaires soumises à délibérations

1. Site internet de la Drôme des Collines

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que lors de la séance du 28 février dernier, il avait été décidé que le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines se dote d'un site internet. Cette mission a été confiée à 6TEMATIK SARL.

Monsieur le Président présente à l'ensemble des membres l'architecture et les visuels que la société propose.

Le Conseil Syndical est invité à valider la proposition faite par la société.

➤ *Accord à l'unanimité du Comité Syndical*

2. Convention d'accompagnement à la Maîtrise d'Ouvrage avec le CAUE

Monsieur le Président rappelle à l'ensemble des membres du Comité Syndical que lors du Comité Syndical du 19 avril 2006 il avait été décidé de mandater le CAUE pour la réalisation d'un programme architectural de l'Espace Drôme des Collines.

Par conséquent, il convient de passer une convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage avec le CAUE.

Le coût serait de 1255 € pour l'adhésion pour l'année 2006 et de 2176 € pour une participation volontaire.

Le Conseil Syndical est invité à autoriser le Président à signer la convention avec le CAUE et mandaté les différentes sommes dues.

➤ *Accord à l'unanimité du Comité Syndical*

3. Mission d'observation Départementale

Monsieur le Président rappelle que le bureau d'études « Etudes Actions » a travaillé lors du premier semestre 2006 à un diagnostic habitat sur le Territoire de la Drôme des Collines et à la faisabilité d'un système d'observation du logement de la Drôme des Collines. Disposer d'un système d'observation de l'habitat à l'échelle du Pays permettrait d'accompagner les actions du Pays en matière d'habitat, notamment dans le cadre du CDPRA et serait un outil d'aide appréciable pour les Collectivités de la Drôme des Collines dans l'élaboration et suivi de leurs politiques logement (PLH, OPAH, PIG, PLU, cartes communales, divers diagnostics...)

- La présentation finale de cette étude au comité de suivi s'est déroulée le 29 juin dernier. Au regard des dispositifs existants sur le territoire, ce comité de pilotage s'est positionné favorablement quant une éventuelle adhésion simple à la mission d'observation départementale à l'échelle de la Drôme des Collines.

L'adhésion à la mission d'observation départementale mise en œuvre par l'ADIL en partenariat avec le Département et l'Etat, permettrait pour l'ensemble des collectivités du Territoire de la Drôme des Collines, de disposer de données et d'un traitement des principaux indicateurs nécessaires au suivi des problématiques habitat à l'échelle du Pays mais aussi à celles des communautés de communes et des communes.

L'adhésion simple (option 1) a un coût total de 5939 € par an et comprend une adhésion à la mission d'observation départementale et 6 journées d'analyse. Elle intègre les prestations suivantes :

- Mise à disposition du Pays, des communautés de communes et communes des travaux de la mission d'observation
- « Atlas de l'habitat » mis à jour annuellement
- « Note de conjoncture » annuelle faisant apparaître les problématiques fortes de la Drôme des Collines et les spécificités des territoires qui la composent
- Journée annuelle de veille et d'échanges autour des résultats de l'observatoire réunissant élus et acteurs de l'habitat et permettant également la présentation des actions menées par les différents partenaires

L'adhésion complémentaire (option 2) offre des temps d'animation et d'études plus approfondies pour chaque EPCI. Elle a un coût de 230 euros par jour. Elle serait composée au maximum de 5 journées d'analyse et d'animation par communauté de communes et l'ensemble des communes non fédérées à prévoir en plus (40 journées au maximum en tout, 9200 €), soit 15 139 € au maximum (en comprenant également l'adhésion simple) par an.

- Il s'agit d'envisager avec chaque communauté de communes ses besoins d'accompagnement susceptibles d'être pris en charge dans le contrat de pays. Aussi, il convient de définir quelles collectivités sur ce territoire de la Drôme des Collines sont demandeuses.

► L'adhésion se réalise par la signature d'une convention avec l'ADIL

Le Comité Syndical de la Drôme des Collines est sollicité :

- pour délibérer à **une adhésion simple** à la mission d'observation départementale.

Le plan de financement de l'opération de l'adhésion simple serait le suivant

Coût total de l'opération – (octobre 2006 - septembre 2007)	5939 €
Région (CDPRA)	2376 €
Participation SMDC	3563 €

- Pour délibérer, **sur le principe**, pour une prise en compte des coûts par le Syndicat Mixte de la Drôme des Collines à une adhésion complémentaire à la mission d'observation départementale pour que les communautés de communes puissent bénéficier de journées d'analyse et d'animation supplémentaires. **Leurs besoins**, avant signature de la convention, **auront été préalablement définis**. Aussi, le plan de financement dépend du nombre de collectivités souhaitant s'engager et de leurs besoins en jours d'études et d'animation (230 euros par jour)

Le plan de financement de l'opération de l'adhésion complémentaire dans le cas d'une prise en charge dans son intégralité par le Syndicat Mixte serait le suivant :

Coût total de l'opération – (octobre 2006 - septembre 2007)	15139 €
Adhésion simple	5939 €
Adhésion complémentaire maximum (40 j <i>maximum</i> X 230 €)	9200 €
Région (CDPRA)	6056 €
Participation SMDC maximum	9083 €

➤ **Accord à l'unanimité du Comité Syndical à la proposition d'adhésion simple**

4. Contrat de maintenance du matériel informatique du Syndicat Mixte de la Drôme des Collines

Monsieur le Président propose qu'un contrat de maintenance soit passé avec un prestataire informatique pour la maintenance du parc informatique du Syndicat Mixte de la Drôme des Collines.

Le Comité Syndical est invité à autoriser le Président à passer un contrat de maintenance.

➤ **Accord à l'unanimité du Comité Syndical**

5. Foire du Dauphiné édition 2006 – communication

Monsieur le Président rappelle que, lors du dernier comité syndical du 5 juillet, il avait été décidé que le Syndicat Mixte serait maître d'ouvrage de l'espace «Made in Romans / Drôme des Collines », le plan de financement lié à cet espace ayant été validé lors de la même séance.

Monsieur le Président propose qu'une campagne de promotion soit faite afin de valoriser cet espace.

Un partenariat presse (plan média spécifique) est en cours d'élaboration avec le Dauphiné Libéré. Il devrait comprendre (sous réserve d'acceptation) :

- des articles propres à notre événement qui paraîtront la semaine précédent la Foire, et qui présenteront la nouvelle organisation et les secteurs d'activités retenus, les entreprises présentes, les partenaires « emploi »...
- un quatre pages spécifiques à l'espace « Made in Romans / Drôme des Collines » qui sortirait le week-end d'avant,
- une distribution d'exemplaires du DL à des entreprises de la Drôme des Collines.

Une conférence de presse sera organisée à chaque fin de journée, les 5 jours de la Foire.

Le plan de financement de l'opération « communication Foire du Dauphiné » pourrait être le suivant :

Cout de l'opération	8 000 € TTC
Subvention du Conseil Régional (action 23) 50%	4 000 €
Subvention FNADT (30%)	2 400 €
Participation Syndicat Mixte	1 600 €

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur la proposition du Président, sur le plan de financement du projet et à solliciter les différentes subventions.

➤ *Accord à l'unanimité du Comité Syndical*

6. Avenant n°1 CDPRA Drôme des Collines

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que le Syndicat Mixte peut déposer un avenant à notre CDPRA Drôme des Collines.

En effet, après un an de mise en pratique des actions de notre contrat, il s'avère que des modifications sont à apporter : actions non utilisées, actions dont les crédits sont épuisés...

Le Comité Syndical est invité à autoriser le Président à confier au comité de pilotage la réalisation et le suivi de l'avenant.

➤ *Accord à l'unanimité du Comité Syndical*

Affaires non soumises à délibération

➤ **Maison de l'Emploi et de la Formation**

La réunion du bureau de la Maison de l'Emploi et de la Formation du 26 juillet a permis de valider le recrutement à effectuer concernant le poste de secrétaire et de Directeur(ice). Le jury de recrutement est chargé de rédiger les profils de postes et d'assurer l'information.

➤ **Rencontre à l'initiative de la Région avec l'association Massif de Chambaran**

Cette rencontre s'est déroulée le 7 juillet dans les locaux du SDED à Rovaltain.

Elle regroupait les Présidents et les représentants des CD(P)RA du Sud Grésivaudan, de Bièvre-Valloire, de la Drôme des Collines, du GAL Chambaran, de l'association Massif de Chambaran ainsi que le Vice-Président du Conseil Régional, Didier JOUVE. Après une introduction de Didier JOUVE présentant l'objet de la réunion, le représentant de l'association a présenté les 3 fiches actions pouvant concerner les 3 territoires (Sud Grésivaudan, Bièvre Valloire et Drôme des Collines).

Le tour de table qui a suivi cette présentation n'a jamais permis d'apporter des réponses précises quant à la possible prise en compte de ces actions dans chacun des CD(P)RA.

➤ **Rencontre avec le Gal Chambaran**

Une rencontre est prévue avec les responsables du GAL Chambaran et un courrier d'intention va leur parvenir confirmant la participation du Syndicat Mixte de la Drôme des Collines à la réflexion dans le cadre de la préparation du projet 2007-2013.

Date des Prochains Comités Syndicaux : (lieu à définir)

le mardi 7 novembre à 18 h30
le mardi 19 décembre à 18 h 30

Le Président
Serge BLACHE